

L'équipe de rédaction : C.Auzépy-10 rue Sully-78180 MONTIGNY - [christian.auzey@wanadoo.fr](mailto:christian.auzey@wanadoo.fr)  
Site anfas : <http://anfas.free.fr>

## Le mot du Président.

Cette année, l'Anfas tiendra son assemblée générale à la Légion étrangère, Quartier Koenig à St-Christol, département du Vaucluse.

Depuis le 2 août 1971, date de la 1<sup>ière</sup> prise d'alerte du poste de conduite de tir de Rustrel, les femmes et les hommes des SSBS avaient montré qu'ils « savaient le faire, le faire savoir, pour ne pas avoir à le faire » comme l'écrivit Mr Pierre MESSMER dans l'introduction du livre de notre ami Paringaux: « Les Sentinelles de la Paix ».

Le 16 septembre 1996, la décision présidentielle d'arrêt du système d'armes SSBS a mis fin à l'alerte opérationnelle. L'armée de l'air a quitté la base aérienne 200, à l'été 1999, à l'issue du démantèlement. Toutes les opérations ont été exécutées dans le plus grand respect des règles de sûreté, il faut le dire haut et fort.

Cette réunion de notre association sera pour tous les anciens, l'occasion de rappeler que le personnel militaire et civil, travaillant sur le Plateau, a été à la hauteur de ce défi pour l'Armée de l'air.

Le 21 septembre 2007, à l'invitation de Mr le Colonel BOUCHER, commandant le 2<sup>ème</sup> Régiment étranger de génie et de son personnel, nous serons sur le Plateau, dans l'enceinte de l'ex-base 200.

N'hésitez pas à transmettre l'information.

Jacques Pensec

## Albion : Le choix.

Le 14 juillet 1964, je me trouvais en mer à bord d'un cargo qui rapatriait les derniers éléments de l'Armée de l'air stationnés en Algérie. Le Commandant me remit un télégramme qu'il venait de recevoir. Celui-ci m'enjoignait de me présenter au plus tôt au Général sous-chef plans de l'EMAA. Cet ordre me parut étrange car, depuis la dissolution de la 5<sup>ème</sup> Région d'Alger, je relevais directement du Général sous-chef opérations. Je n'ai pas imaginé un seul instant que ce message allait marquer d'une pierre blanche ma vie militaire.

Le sous-chef plans m'annonça que ma mutation au Centre d'essais des landes était annulée et que j'étais affecté à l'EMAA pour participer aux travaux du Comité Athéna qui, sous la direction de Francis PERRIN, Haut commissaire à l'énergie atomique, était chargé d'étudier et de faire réaliser une composante de la force stratégique de dissuasion à base d'engins sol-sol balistiques. La définition du système d'armes étant pratiquement acquise, j'aurai en charge de définir son implantation et de proposer au chef de l'EMAA la composition des unités de mise en œuvre et de soutien.

En 1964, le système d'armes devait se composer de vingt-sept engins en silos et de trois postes de conduite de tir (P.C.T.). L'année suivante, ces chiffres étaient portés à quarante-cinq silos et cinq PCT. Brusquement, en 1967, ils furent réduits à dix-huit silos et deux PCT.

A l'EMAA, je fus reçu comme un chien dans un jeu de quilles. Le Chef d'état-major me traita de fossoyeur de l'Armée de l'air. Je lui fis respectueusement remarquer que c'était lui en définitive qui m'avait désigné pour occuper ce poste. J'appris quelques semaines plus tard que la mise en œuvre du système d'armes SSBS par l'Armée de l'air lui avait été imposée par le ministre des Armées et le Général AILLERET, Chef d'état-major des armées au cours d'une séance tumultueuse.

Si, dans les cinq étages du 24 bd Victor, je trouvais parfois une chaise pour m'asseoir, je n'y trouvais pas de bureau pour travailler. Je finis par découvrir une pièce au rez-de-chaussée, face au bureau de l'Aumônier général, qui s'exila pour une destination inconnue au bout de quelques semaines. Il fut remplacé par un Général chargé de l'espace, qui voulu bien me faire bénéficier du travail de sa secrétaire (secrétaire qui me resta fidèle jusqu'à mon départ de l'armée de l'air).

Le comité Athéna me précisa tout d'abord que l'implantation devrait se situer à l'intérieur d'une zone délimitée par le cours du Rhône, la Méditerranée et les Alpes.

Aucune justification ne me fut donnée, mais j'imaginai que cette condition relevait des performances des engins et de l'emplacement des objectifs choisis par le Conseil de défense. Mais aussi que les travaux d'infrastructure seraient dirigés par le Génie de l'Armée de terre, et non par l'Armée de l'air...

Nous avons d'abord pensé à la Drôme, mais dans la région de Die le réseau routier n'était pas adapté, il aurait fallu construire un tunnel. Un jour en rentrant sur Marignane, l'idée me vint de passer par le col de l'Homme Mort. A la vue du Plateau d'Albion, je stoppais net et j'arrêtais mon choix. Au premier coup d'œil c'était l'idéal, comme un deuxième Larzac, mais il fallait explorer le sous-sol. Les géologues donnèrent un avis favorable: le calcaire était facile à travailler, suffisamment résistant et surtout nous serions en dehors de la zone sismique qui s'arrêta à la Durance...

Le Général MARTIN, chef de l'EMAA, me fit savoir qu'il souhaitait que le système d'armes soit implanté dans la région située entre Chambéry et Ambérieu, zone où l'armée de l'air disposait de deux bases en sommeil.

Je présentais cette solution au comité Athéna. Francis PERRIN s'y opposa formellement, mais en échange il accepta de financer une base support.

Ma proposition du Plateau d'Albion fut alors entérinée par le comité Athéna qui me chargea d'en informer Pierre MESSMER. Celui-ci me précisa qu'il me communiquerait sa réponse après en avoir référé au Général de GAULLE. Ce dernier approuva le projet, mais demanda à Pierre MESSMER de reconnaître lui-même le site et d'en informer les trois Préfets concernés (Vaucluse, Drôme et Basses Alpes). Le 15 avril 1965, après nous être posés discrètement à Orange, nous avons rejoint la préfecture d'Avignon, où étaient réunis les trois Préfets.

Pour éviter le sort encouru par l'Armée de terre pour la création du champ de manœuvre sur le plateau du Larzac, le Ministre et les Préfets me demandèrent de rencontrer les élus locaux, pour les persuader des avantages que cette implantation représentait pour la région : aménagement des routes, amélioration de la desserte en eau, augmentation des ressources pour les communes et les commerçants avec l'arrivée de près de 5.000 consommateurs. Au cours de ces réunions d'information, je découvrais un monde nouveau. Malgré la présence d'un Préfet, il était difficile de les empêcher de tourner en meetings électoraux et en marchandages sans fin.

Dès le mois d'avril 1965, le CEMAA ordonnait au Génie d'implanter à Apt un détachement placé sous les ordres du Colonel PEHOURCQ. Il avait pour mission, en liaison avec la Direction Technique des Engins et la Société d'Etudes et de Réalisation d'Engins Balistiques, de fixer l'emplacement des silos et des P.C.T., d'acquiescer les terrains nécessaires et de passer les contrats de réalisation de l'infrastructure. Le gardiennage des travaux fut confié à une société civile. Quant à moi, je devais régler la deuxième partie de ma mission. A savoir définir la composition du groupement responsable de la mise en œuvre locale du système d'armes et de ses unités de protection et de soutien.

Je voudrais souligner que l'hostilité du 24 Boulevard Victor à la création de ce système, que j'avais rencontrée en 1964 et 1965, disparut subitement. Maintenant, je rencontrais une coopération bienveillante de tous les bureaux. Changement d'atmosphère dû vraisemblablement à la présence du nouveau Chef d'état-major, le Général Philippe MAURIN qui avait commandé les Forces Aériennes Stratégiques et appartenu à la maison militaire du Général de GAULLE.

La structure générale de la base support ayant été approuvée par l'EMAA et les FAS, les architectes du Génie réalisèrent les plans des divers bâtiments et la base commença à sortir de terre. Au mois d'octobre 1967, une réunion rassemblait les chefs de bureau de l'EMAA, de la Direction du personnel et de la Direction Technique. Le Général Philippe MAURIN approuva l'organisation du 1<sup>er</sup> GMS et les tableaux d'effectifs correspondants. A la fin de la réunion, il me retint quelques instants pour me préciser qu'il me désignerait comme commandant du groupement, pour que j'en assure le démarrage ; et que, conformément aux directives du Ministre, le 1<sup>er</sup> GMS avait une priorité absolue pour le recrutement du personnel à affecter au Groupement. La Direction du Personnel de l'Armée de l'air voulut bien me communiquer les dossiers des Officiers et Sous-officiers que je souhaitais voir affecter à Saint-Christol. Le Colonel LABANSAT, officier

responsable du Bureau des Programmes de Matériels de l'EMAA m'aida particulièrement dans ce choix en me signalant le personnel ayant servi dans les unités de NIKE.

Depuis plusieurs mois, le Colonel PEHOURCQ souhaitait que l'Armée de l'air prenne en charge les installations qui étaient terminées, libérant ainsi le Génie de la charge financière que représentait la société civile de gardiennage. Aussi, le 1<sup>er</sup> janvier 1968 fut mis en place, sous les ordres du Lieutenant-colonel LHOMME, un détachement pour prendre en compte ces installations, en assurer le gardiennage et préparer l'arrivée des effectifs du 1<sup>er</sup> GMS, prévue pour le 1<sup>er</sup> juillet. Cette arrivée massive de militaires et de leurs familles troubla un peu la vie tranquille des Aptésiens. Le début de la vie du 1<sup>er</sup> GMS restera pour tous ceux qui l'ont vécu une aventure exaltante et passionnante.

Gal Louis BENOIT,  
premier commandant du 1<sup>er</sup> GMS (1968-1972).

Extrait du livre d'Alexandre Paringaux :

« Les sentinelles de la paix »

**La prochaine assemblée générale de l'ANFAS se  
tiendra sur le site d'ALBION  
à l'occasion des dix ans de sa fermeture.**

**Le 21 septembre 2007**

**Nous comptons sur votre présence à tous et  
notamment sur les anciens du 1<sup>er</sup> GMS.**